

peut trouver des espaces canaliculés, tels que ceux qui existent entre les cellules glandulaires du foie et du pancréas (Ranvier). On doit à Unna la notion de l'existence normale de granulations graisseuses dans cet épithélium.

b. *Partie excrétrice du glomérule. Tube excréteur.* — Sur la membrane propre du tube sudoripare on trouve encore deux assises de cellules, mais il n'y a plus ici d'éléments musculaires; il s'agit uniquement de cellules épithéliales.

Ces cellules sont claires, celles de la rangée interne sont nettement limitées par une cuticule; la lumière du tube excréteur est ainsi parfaitement circulaire.

Dans le trajet intra-épidermique, la membrane propre du tube sudoripare disparaît, et les cellules ont les caractères des cellules de Malpighi. On y décèle par l'hématoxyline des granulations de kératohyaline.

Cette structure de l'appareil sudoripare est constante. Dans l'aisselle, les glandes se développent: le glomérule atteint 4 millimètres de diamètre, le tube excréteur est très large.

On rencontre, dit Testut, des glandes semblables dans la région inguinocrurale, sur la face externe des grandes lèvres, sur l'aréole du mamelon, sur les portions pileuses de la face et du cou (1).

La nutrition sanguine du glomérule est assurée par un réseau capillaire serré, venu du réseau vasculaire profond du derme; des capillaires en partent, qui se prolongent sur le tube excréteur. Mais la partie sous-épidermique de celui-ci est irriguée par le réseau sanguin sous-papillaire.

Les terminaisons nerveuses sont inconnues. Cependant Coyne a constaté l'existence d'un plexus amyélinique périglomérulaire, qui aboutit à des cellules situées à la face externe de la membrane limitante.

**Système pileux.** — On peut distinguer cinq groupes de poils: cheveux, barbe, poils des organes génitaux et de l'aisselle, poils annexés aux organes des sens, poils de la surface cutanée générale (Testut). En dehors des cheveux et des poils annexés aux organes des sens, les poils se développent au moment de la puberté; chez l'enfant, ils n'existent qu'à l'état rudimentaire.

Le poil est enveloppé de couches épithéliales différenciées, qui lui adhèrent jusqu'au niveau de l'abouchement des glandes sébacées, puis se continuent avec l'épiderme; l'ensemble de ces couches prend le nom de *follicule pileux*. A leur partie profonde, les follicules sont renflés (*bulbe du poil*), et creusés d'une papille (*poils à bulbe creux*). Quelquefois le renflement existe sans papille (*poils à bulbe plein*).

Enfin le follicule est en général entouré d'une couche conjonctive

(1) TESTUT, *Traité d'anatomie humaine*, t. III. Paris, 1892.

condensée (*sac du follicule*), et où se ramifient les vaisseaux et les nerfs. Ranvier y distingue deux zones: l'une où les fibres sont longitudinales, parallèles à la direction du poil, l'autre où elles sont circulaires. Nous étudierons successivement le follicule et le poil.

A. *Follicule.* — 1. *Col du follicule.* — Au-dessus de l'orifice des glandes sébacées, le follicule pileux n'a plus de structure propre; il est formé des mêmes couches que l'épiderme et se continue avec celui-ci. Entre le follicule et le poil, existe un amas plus ou moins considérable de lamelles cornées, plus ou moins riches en graisse suivant les individus.

2. *Follicule proprement dit.* — Il commence à la hauteur où s'abouchent les glandes sébacées. Sur une coupe perpendiculaire à la direc-

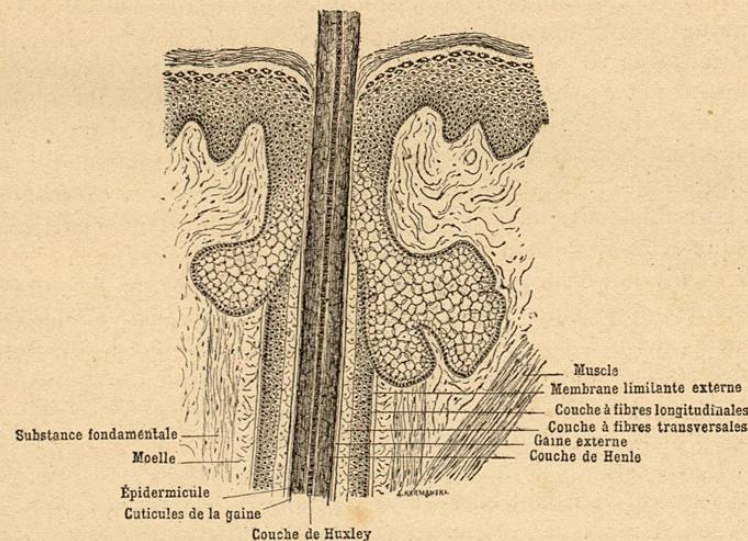


Fig. 2. — Schéma de la structure du poil.

tion du poil (fig. 2), on peut distinguer les couches suivantes de dehors en dedans: *membrane limitante* — *couche épithéliale externe* — *couche épithéliale interne*.

a. *Membrane limitante.* — Ce n'est autre chose que la continuation de la membrane limitante qui sépare l'épiderme du derme et que nous avons vue se poursuivre sur les glandes sudoripares et sébacées: autour du follicule elle est particulièrement épaisse et parfois plissée.

b. *Couche épithéliale externe.* — Elle est formée de plusieurs rangées de cellules du type malpighien, qui *jamais* ne comprennent de kératohyaline. A la partie profonde, au niveau du poil, cette couche s'amincit progressivement et disparaît, tandis que se poursuit la couche que nous allons étudier maintenant pour s'implanter sur le col de la papille du poil.



c. *Couche épithéliale interne*. — Elle comprend : la couche de Henle, la couche de Huxley, la cuticule de la gaine.

La couche de Henle et la couche de Huxley, qui sont concentriques, comprennent chacune une rangée de cellules. Celles de la couche de Huxley envoient des prolongements minces, qui s'insinuent entre les cellules de la couche de Henle. Le noyau cellulaire est atrophié, les cellules sont claires et homogènes.

Quant à la *cuticule*, elle est formée de lamelles sans structure cellulaire, très plates, serrées les unes sur les autres; ce sont en somme des lamelles cornées.

Ranvier dit que les cellules de ces couches dans leur partie attenante à la papille sont chargées d'éléidine. Mais, comme nous l'avons vu, Ranvier confond sous ce terme l'éléidine et la kératohyaline, et la nature des granulations juxtapapillaires reste à déterminer. La kératinisation se fait de bas en haut, la zone d'éléidine de Ranvier commence et cesse plus tôt dans la couche de Henle que dans la couche de Huxley et dans celle-ci que dans la cuticule. Du reste, la kératinisation est achevée assez près de l'origine du follicule pileux.

B. *Poil*. — 1. *Bulbe pileux*. — On donne ce nom, avons-nous dit, au renflement qui se trouve à l'origine du poil, renflement creux lorsque celui-ci naît sur une papille.

A ce niveau, on trouve des cellules volumineuses, molles, qui le revêtent complètement, sauf le col, auquel s'insère la couche épithéliale interne (gaine de Henle, de Huxley et cuticule). Ces cellules sont chargées d'un pigment extrêmement abondant, qui fournit le pigment du poil. En outre on trouve des amas pigmentaires ramifiés intercellulaires et des grains de kératohyaline.

2. *Poil*. — Les cellules que nous venons de décrire se continuent dans l'axe du poil dont elles forment la moelle. Mais à la périphérie elles se différencient nettement, formant la substance fondamentale et l'épidermicule.

De la périphérie au centre, sur une coupe perpendiculaire à la direction du poil (fig. 2), nous trouvons : 1° l'épidermicule, 2° la substance fondamentale, 3° la moelle.

a. *Épidermicule*. — Cette couche, très mince, est formée de lamelles plates se recouvrant de bas en haut et recouvrant complètement le poil.

b. *Substance fondamentale*. — Elle constitue la plus grande partie du poil. Elle est formée par des cellules extrêmement longues, minces, tassées les unes sur les autres, complètement desséchées, et dont le noyau allongé également est rudimentaire.

Toutes ces cellules sont pigmentées, c'est la quantité du pigment qui détermine la couleur du poil.

c. *Moelle*. — Elle est formée par les cellules que nous avons décrites. Elles sont peu cohérentes, souvent elles sont séparées par des bulles d'air.

Chez le vieillard, la moelle tend à disparaître, et c'est la présence des bulles d'air qui détermine la couleur blanche du poil. Dans le poil elle ne s'élève pas jusqu'à l'extrémité du poil, formée uniquement par la substance fondamentale et l'épidermicule.

La papille du poil ne présente rien de particulier.

Telle est la structure des poils à bulbe creux.

Les poils à bulbe plein en diffèrent par leur naissance en plein follicule; celui-ci est alors dépourvu de couche épithéliale interne.

**Ongles**. — Les ongles sont des productions résistantes qui recouvrent à son extrémité la face dorsale des doigts et des orteils. Ils présentent deux faces et quatre bords, dont trois sont enchâssés dans la peau.

La *face libre* est horizontale ou légèrement incurvée d'arrière en avant, fortement convexe dans le sens transversal. Elle offre de nombreuses stries parallèles, longitudinales. A la base de l'ongle, au-dessus d'un repli épidermique formé par la couche cornée, on distingue

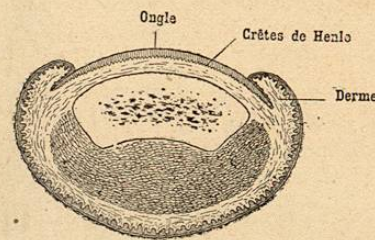


Fig. 3. — Coupe transversale de l'ongle, crêtes de Henle.

une partie opaque, blanchâtre, semi-lunaire (*lunule*). L'ongle est plus ou moins transparent, suivant les sujets, dans le reste de son étendue.

La *face profonde* adhère au derme qui forme des crêtes vasculaires, longitudinales, parallèles les unes aux autres, faciles à voir sur une coupe transversale (fig. 3).

Les *bords latéraux* sont minces, protégés par un bourrelet cutané.

Le *bord libre* est arrondi.

En arrière de la lunule, la *racine* de l'ongle pénètre profondément dans une rainure épidermique; la face superficielle de cette rainure a une structure normale; mais au-dessous de la lunule et de la racine, l'épiderme se modifie (*matrice unguéale*); c'est dans cette région, toujours épaisse, que se forme la substance de l'ongle. On y trouve des cellules du type malpighien, cylindriques au-dessus du derme, plus plates au-dessous de l'ongle.

Ces cellules ne contiennent ni kératohyaline ni éléidine, mais des granulations *solides*, de substance onychogène, se colorant en brun par le picrocarmin (Ranvier).

L'ongle lui-même comprend, de sa face dermique à sa face libre, les couches suivantes :

- a) Plusieurs rangées de cellules polyédriques, analogues à celles du corps muqueux;
- b) Suivant Haynold, une couche transparente;
- c) Enfin la substance unguéale proprement dite est formée de cel-



lules plates, cohérentes, qu'on peut séparer par la potasse ou l'acide sulfurique (Ranvier), et pourvues d'un noyau.

TERMINAISONS NERVEUSES DE LA PEAU. — Ce sont les corpuscules de Pacini, les corpuscules de Meissner et les terminaisons intra-épidermiques de Langerhans.

A. *Corpuscules de Pacini* (fig. 4). — On ne les trouve pas dans

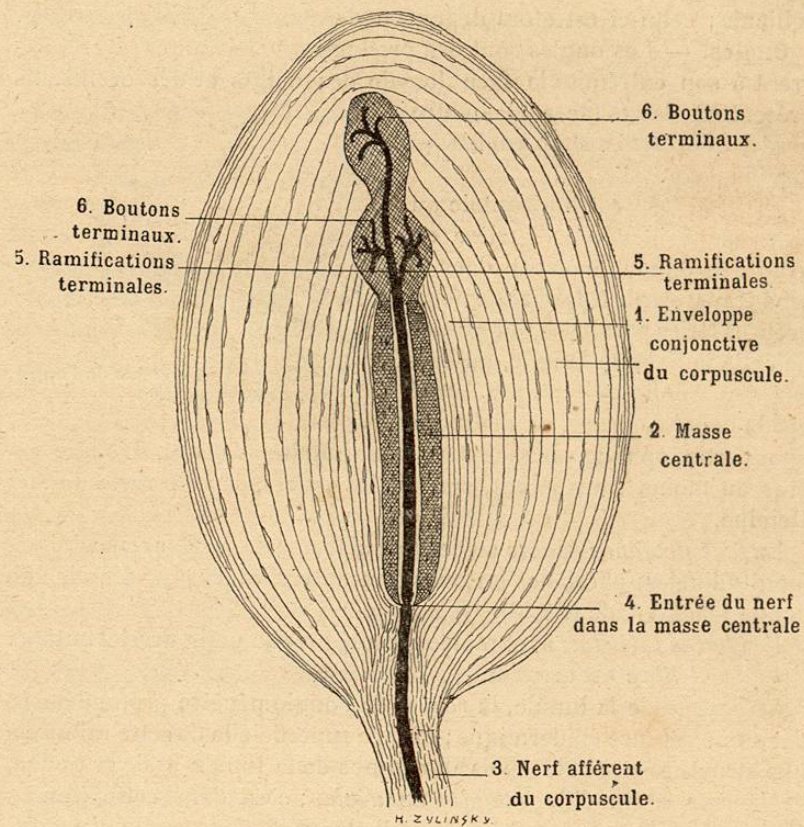


Fig. 4. — Corpuscules de Pacini.

le derme, mais dans le tissu cellulaire sous-cutané. Leur rôle, dans la sensibilité de la peau, nous oblige à les décrire.

Ils sont accolés aux nerfs de l'hypoderme, et sont abondants dans les régions qui exercent ou supportent des pressions (doigts, orteils). Rappelons qu'on les observe en dehors de l'hypoderme (nerfs articulaires et osseux, mésentère, épiploons).

Ils ont une forme ovale, et mesurent de 1 à 7 millimètres de longueur (Testut).

On peut distinguer trois parties dans un corpuscule de Pacini.

a) La fibre nerveuse sensitive suit l'axe du corpuscule, qu'elle pénètre par un pôle. Vers le tiers de son trajet, le cylindraxe se dépouille de sa myéline, puis, encore enveloppé de son protoplasma nerveux, traverse la masse centrale, se divise, sans atteindre le pôle opposé, en courtes ramifications, terminées chacune par un bouton.

b) La masse centrale est un tissu qui enveloppe le cylindraxe à

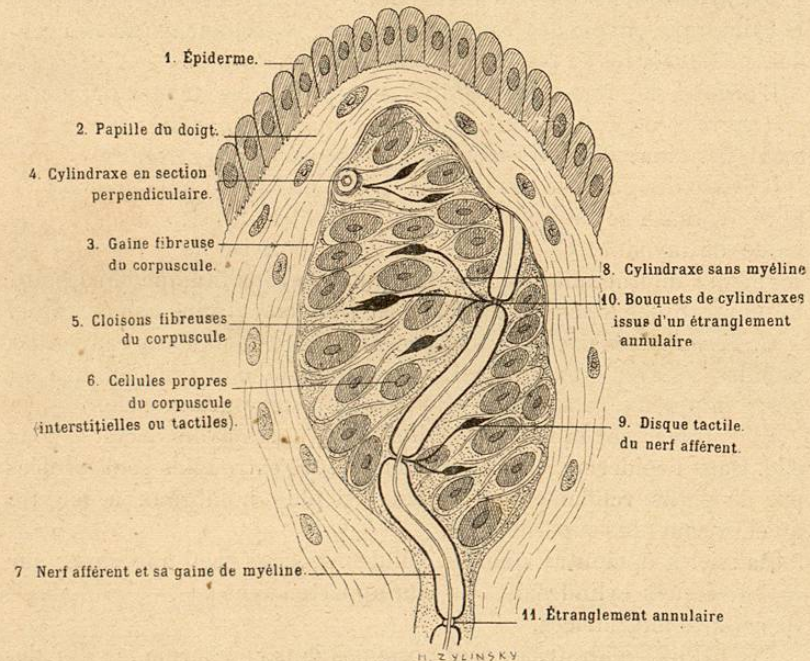


Fig. 5. — Corpuscules du tact.

partir du point où il a perdu sa gaine de myéline. Elle est formée de cellules conjonctives et de fibres longitudinales (Ranvier).

c) Enfin la masse du corpuscule est formée de capsules concentriques qui proviennent du périnèvre modifié. Ce sont des fibres conjonctives, unies par un ciment, et séparées par des cellules endothéliales aplaties.

Ranvier signale l'existence de corpuscules de Pacini traversés de part en part par une fibre nerveuse, qui va se terminer dans un deuxième corpuscule.

Cet auteur a décrit des capillaires qui pénètrent entre les capsules et forment des réseaux entre celles de la surface, des anses dans la profondeur.

B. *Corpuscules de Meissner* (fig. 5). — On ne les rencontre que dans les papilles de la pulpe des doigts et des orteils. Ils y sont du reste fort nombreux.



Beaucoup plus petits que les corpuscules de Pacini (150  $\mu$ . de long sur 40 de large), ils ont à peu près la même forme.

Ici le périnèvre ne s'épaissit pas; il revêt la face externe du corpuscule et envoie des prolongements qui le cloisonnent.

La fibre nerveuse qui arrive au pôle profond du corpuscule chemine à sa surface en décrivant un ou deux tours de spire.

Au niveau des segments interannulaires de la fibre ainsi disposée, le cylindraxe envoie des ramifications qui se terminent par des renflements ovalaires en pleine substance du corpuscule.

L'organe est rempli de cellules superposées les unes aux autres, peu serrées du reste; c'est entre elles que sont couchés les renflements terminaux. Ces cellules sont de nature conjonctive.

Il existe des corpuscules composés. Au niveau du pôle profond, la fibre nerveuse se divise en deux ou trois filets ayant conservé leur gaine de myéline. Chacun de ces filets se divise au niveau de ses segments interannulaires, comme nous l'avons indiqué plus haut. Le nombre des loges est dans ce cas simplement plus considérable.

*C. Terminaisons de Langerhans.* — Des fibres nerveuses venues des papilles s'élèvent directement, en cheminant entre les cellules du corps muqueux, sans jamais atteindre la couche granuleuse.

Elles traversent la membrane limitante, après avoir cheminé sous elle. Dans l'épiderme, elles se divisent; leurs extrémités sont formées par de petits renflements, de plus en plus nombreux à mesure qu'elles sont plus superficielles.

Ranvier a démontré que les cellules décrites par Langerhans sur les extrémités cylindraxiles ne leur appartenaient pas, et qu'il s'agit de cellules migratrices.

Ces cellules migratrices sont normales dans l'épiderme, ce sont des lymphocytes, d'origine lymphatique (1).

## II. — PHYSIOLOGIE

L'étude générale de la physiologie de la peau, en particulier celle des fonctions de sensibilité, est faite dans les traités classiques de physiologie; nous n'étudierons ici que les points qui intéressent particulièrement la dermatologie.

Les *fonctions propres du derme* sont celles des tissus conjonctifs en général. Le derme sert essentiellement à la nutrition de l'épiderme et des glandes; il est une des origines du réseau lymphatique. Joue-t-il

(1) L'existence d'une diapédèse normale dans la peau, c'est-à-dire de la migration de cellules hors des vaisseaux sanguins, admise par tous les auteurs, est discutable. On ne constate jamais, dans la peau saine, la présence en dehors des vaisseaux de globules blancs d'origine sanguine certaine, c'est-à-dire de polynucléaires ou d'éosinophiles (Leredde).

un rôle dans la formation des cellules de la lymphe, du moins de certaines? C'est là un point qui n'est pas encore élucidé.

*A. Défense cutanée.* — La peau est, au premier chef, un *organe de protection*. Exposée aux actions thermiques, lumineuses, traumatiques, chimiques, elle défend les parties profondes. Les diverses couches se protègent mutuellement; la couche cornée présente une résistance particulière à toutes les causes nocives.

La *résistance de la peau* aux traumatismes est due principalement à la structure feutrée du derme. Son indépendance des parties profondes protège celles-ci: lorsqu'un traumatisme agit obliquement sur la peau, elle glisse sur les plans hypodermiques, ce qui atténue, dans une certaine mesure, l'effet du choc.

Parmi les substances chimiques en solution, beaucoup ne déterminent aucune lésion de la peau, parce qu'elles ne la mouillent pas. La couche cornée est imbibée de substances grasses; les agents chimiques n'agissent sur la peau qu'à condition de modifier celles-ci, qui empêchent toute action sur les cellules qu'elles enrobent. A des températures plus élevées que la température ordinaire, ces substances sont modifiées: ainsi, des corps non irritants en solution dans l'eau froide, le deviennent en solution dans l'eau chaude (Leredde).

La *défense de la peau* contre les agents chimiques est surtout bien assurée là où la couche cornée atteint son maximum d'épaisseur: il suffit de comparer, à ce point de vue, l'action des corps irritants sur la face palmaire et sur la face dorsale des mains.

Les conditions de résistance de la peau aux rayons lumineux, aux rayons X, seront étudiées ultérieurement (*Voy. Erythème*). Parmi les rayons lumineux, les ultra-violets sont surtout dangereux, d'où l'action nuisible que peut exercer la lumière électrique lorsqu'elle en est très riche.

La structure de la couche cornée, accessoirement la présence de filaments intercellulaires dans le corps de Malpighi, gênent l'invasion des agents parasitaires extérieurs. On ne rencontre pas, à l'état normal, en dehors des orifices glandulaires, de microbes dans l'épaisseur de l'épiderme. On s'est demandé si les lymphocytes qu'on observe toujours, isolés et rares, dans le corps muqueux, ne sont pas destinés à détruire ceux qui s'y seraient insinués par hasard? La défense de la peau contre les microbes est due encore aux sécrétions qui couvrent sa surface; mais, là où elles séjournent, certains parasites se développent en grand nombre; ce fait explique la présence de nombreux parasites au niveau des orifices pilo-sébacés. Par contre, il n'est pas prouvé que les microbes pénètrent dans les tubes sudoripares; l'existence d'idrosadénites d'origine externe n'est pas démontrée.

*B. Absorption cutanée.* — De nombreux travaux ont été consa-



crés à cette question si complexe; elle n'est pas encore résolue.

La peau absorbe journallement une très faible quantité d'oxygène et d'azote; elle absorbe avec beaucoup plus de facilité les gaz qui ne se trouvent pas à l'état normal dans les tissus.

Parmi les substances liquides ou solides (en solution, en pommade, etc.), celles qui sont volatiles sont absorbées plus ou moins facilement suivant leur volatilité. L'iode, l'iodoforme, l'iodure d'éthyle, le salicylate de méthyle (essence de Wintergreen) sont absorbés (Linossier et Lannois).

L'absorption du mercure par la peau (onguent napolitain), niée par certains auteurs, est affirmée par Linossier et Lannois, et due, suivant eux, aux vapeurs que le mercure émet à basse température.

L'alcool, l'éther, le chloroforme pénètrent la peau, grâce aux vapeurs qu'ils émettent.

Parmi les corps non volatils, en est-il qui pénètrent la peau? Certains auteurs répondent d'une manière négative: leur nombre est au moins extrêmement faible.

Cependant, il paraît certain que quelques graisses sont absorbées dans une certaine mesure: ainsi la lanoline. La résistance de la peau à l'absorption est surtout due à la couche cornée et celle-ci résiste surtout à la faveur de son imbibition par des substances grasses; les graisses, tenant ou non en suspension diverses substances, ne peuvent être absorbées qu'à la condition de se mêler à celles qui existent à l'état physiologique dans les couches superficielles du tégument.

Les médicaments sous forme de savons ne sont pas absorbés par la peau.

**C. Éliminations cutanées.** — La peau normale joue un rôle considérable dans les fonctions générales d'excrétion. L'excrétion cutanée se fait grâce aux sécrétions glandulaires et à l'exfoliation épidermique, qui permet l'élimination de substances dont l'épiderme est chargé; tels sont à l'état normal le soufre, et, surtout à l'état pathologique, diverses autres substances.

Si la peau absorbe sans difficulté les gaz, elle en élimine normalement une certaine quantité. Suivant Roehrig, la quantité d'acide carbonique éliminée journallement par la peau est de 14 grammes. Du reste, la respiration cutanée varie sous l'influence d'un nombre considérable de causes et en particulier de la température extérieure. Reiss a montré que la quantité d'acide carbonique dégagée dans l'obscurité dépasse presque du double la quantité sécrétée à la lumière du jour ou à la lumière électrique. Toute lésion de la peau diminue l'excrétion locale de l'eau et de l'acide carbonique (Reiss).

La peau élimine, grâce à la sueur, une quantité d'eau considérable.

La *sécrétion sébacée* est essentiellement, une sécrétion grasse. Les cellules malpighiennes qui, à la surface de la peau, subissent l'évolution

cornée, sont, dans les glandes sébacées, infiltrées d'acides butyrique, valérique, caprique (Schmidt). Peut-être ces corps sont-ils directement extraits du sang. On trouve également dans le sebum de l'oléine en abondance, de la caséine, de l'albumine et des sels, surtout des phosphates. Ces glandes concourent donc à l'excrétion de ces substances.

En outre, annexées aux poils follets et adultes, elles sécrètent des produits, surtout gras, nécessaires à la nutrition de ces organes; l'un de nous a émis l'hypothèse que la chute des poils suffisait, par exemple dans la pelade, à expliquer la séborrhée (1). La quantité de matières grasses qui s'élimine à l'état normal et à l'état pathologique par la surface cutanée varie du tout au tout suivant les régions; ce fait résulte, en toute évidence, des intéressantes recherches d'Arnozan maintes fois confirmées par l'un de nous (H.) (2). Cet auteur a mis, à cet effet, à profit les propriétés giratoires du camphre: on sait que, si l'on jette dans l'eau des parcelles de cette substance, elles subissent de vifs mouvements vibratoires qu'arrête instantanément l'immersion d'un instrument imprégné de matières grasses; il est facile de déterminer ainsi quelles sont les parties de la surface cutanée qui excrètent de la graisse; ce sont surtout la tête, la nuque, le dos, la région présternale, les épaules et le pubis; les autres régions n'en contiennent pas normalement; la transition entre les parties grasses et non grasses se fait graduellement. Dans la première enfance, on ne constate pas, par ce procédé, d'excrétion grasseuse par la peau.

La *sécrétion sudorale* est beaucoup plus complexe et a une bien plus grande importance. On en évalue la quantité quotidienne de 700 à 900 grammes; très diminuée chez les ichtyosiques, elle est augmentée chez d'autres individus. Elle atteint physiologiquement son maximum quatre heures après le repas et varie sous l'influence de nombreuses conditions. L'exposition à la chaleur sèche peut l'accroître excessivement: elle joue alors un rôle protecteur pour l'organisme. L'hyperhémie de la peau peut la favoriser. Elle dépend également du système nerveux (*sueurs émotives*). Certaines altérations du sérum, certains poisons microbiens l'augmentent (fièvres hectiques). Ajoutons à cette liste des poisons minéraux ou organiques, qui agissent, soit sur le système vaso-moteur, soit sur le système vaso-sécréteur; c'est ainsi que la pilocarpine, le jaborandi et la muscarine accroissent la sécrétion, tandis que l'atropine, le tellurate de soude et l'acétate de thallium la diminuent.

La sueur élimine moins de vapeur d'eau que l'urine, mais deux fois plus que les poumons. Augmentant quand la température extérieure s'élève, diminuant quand elle s'abaisse, elle contribue, plus que toute autre cause, à régulariser la température du milieu intérieur.

(1) H. HALLOPEAU, Séborrhée et pelade, *S. F. D.*, 1897.

(2) ARNOZAN, Répartition des sécrétions grasses de la peau (*Ann. de dermat.*, 1892).



Lorsque la sécrétion sudorale est accrue, pour quelque raison que ce soit, elle devient nettement alcaline. On admet, malgré Luchsinger, qu'elle est normalement acide, sauf aux régions axillaires et inguinales et chez certains individus. Cette acidité est très faible.

La *quantité* de sueur est directement proportionnelle au nombre et au volume des glandes, d'où son abondance aux aisselles, à la face tactile des mains et des pieds. L'exagération de la sécrétion sudorale détermine certains caractères propres des lésions cutanées qu'on observe dans ces régions. Elle offre, chez certains sujets, une odeur spéciale très marquée, toujours en rapport avec une hypersécrétion.

La *saveur* de la sueur est salée.

De nombreuses analyses n'ont pas, en raison des difficultés expérimentales, permis d'en établir définitivement la *composition*. Sa densité est de 1004 à 1006 ; si l'on tient compte de la quantité, on peut évaluer qu'elle élimine six fois moins de matériaux que l'urine. Le résidu solide est d'environ 10 p. 1000 ; les substances minérales en forment la moitié : ce sont des chlorures de sodium et de potassium, des phosphates et des sulfates alcalins, des phosphates terreux et des traces de fer.

La sueur contient, d'une manière constante, de l'urée qui peut s'accumuler chez les anuriques et quelques urémiques, et des acides, le formique, l'acétique, le butyrique, le propionique, le caproïque (Beaunis), ainsi que de l'azote. Unna y signale de la palmitine, de la stéarine et, à titre d'hypothèse, de la cholestérine.

Le rôle de la sueur dans l'*excrétion des graisses* est aujourd'hui prouvé (Unna). Il est établi anatomiquement par la présence de gouttelettes que révèle l'acide osmique dans les cellules du glomérule sudoripare, et par l'existence possible de graisse à la face tactile des mains et des pieds où manquent les glandes sébacées.

La sueur semble éliminer certaines substances en circulation, telles que l'arsenic, l'iode, l'iodure de potassium, l'acide arsénieux, le sublimé, l'alcool, l'éther, le camphre, le sulfate de quinine, et des acides, le benzoïque, le succinique, et le tartrique (Beaunis).

La sueur peut contenir de l'albumine. Elle est toxique (Arloing) ; cette toxicité augmente à la suite du travail musculaire.

## II

## DERMATOLOGIE GÉNÉRALE

L'étude de la pathologie générale de la peau, comme celle de toute autre partie de l'organisme, comprend les *causes morbifiques* ; les *processus* qu'engendrent ces causes et les *lésions* qui en résultent, les *troubles fonctionnels* liés à ces processus ; il faut y ajouter l'étude générale du *diagnostic*, du *pronostic* et du *traitement* des maladies de la peau.

## I. — ÉTIOLOGIE GÉNÉRALE DES DERMATOSES

Il y a lieu de distinguer la *cause prochaine, unique et propre* de la dermatose, qui en provoque et souvent domine toute l'évolution, et les *causes secondes* qui peuvent intervenir ultérieurement.

La *cause prochaine* reste trop souvent peu accessible à nos recherches. C'est ainsi que diverses maladies, qui constituent très certainement des espèces et reconnaissent par conséquent une cause unique et propre, nous sont inconnues dans leur essence : nous citerons, parmi elles, le lichen de Wilson, le pityriasis rubra pilaire, le mycosis fongoïde, etc.

D'autre part, nombre de dermatoses, ne présentent pas la condition étiologique que nous venons d'indiquer ; elles ne sont pas de cause unique et propre ; elles peuvent se développer, avec des caractères très voisins et difficiles à différencier, sous des influences multiples ; elles dépendent d'un même processus mis en jeu par des causes différentes. Ces dermatoses ne constituent pas des maladies dans l'acception complète de ce mot ; on peut continuer à leur appliquer la dénomination d'*affections*, dénomination peut-être démodée aujourd'hui, car on ne la retrouve guère dans les ouvrages récents, mais digne d'être conservée et éminemment utile, puisqu'elle répond à une conception juste des faits.

On a considéré comme des affections, les eczémas, les érythèmes, les purpuras, les urticaires, les pemphigus, les hypercrinies, etc.

On doit reconnaître cependant que le nombre de ces affections, répondant à des états morbides incomplètement différenciés, a nota-